

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 26 février 2025

Mise en ligne de la carte nationale des plateaux techniques spécialisés (PTS) pour « évaluer l'aptitude médicale à la conduite »

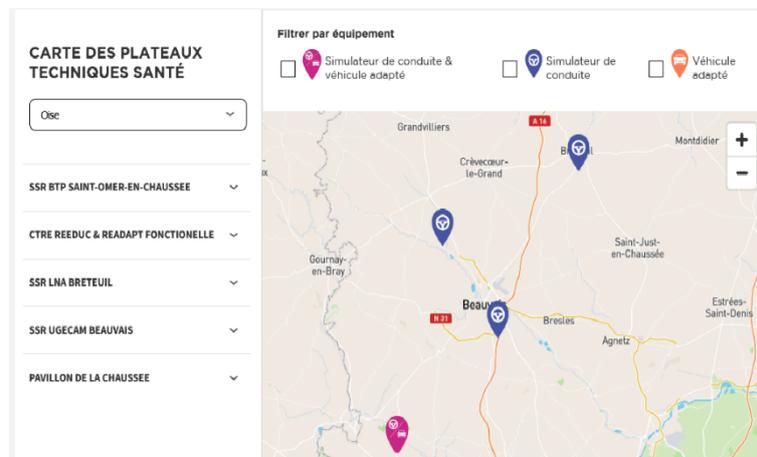
La Sécurité routière met en ligne, sur son site internet, la carte nationale interactive des PTS qui contribuent à « évaluer l'aptitude médicale à la conduite » de certains conducteurs ou futurs conducteurs :

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-et-situation-de-handicap/carte-des-plateaux-techniques-de-sante>

Certains services médicaux de réadaptation (SMR) ont créé des plateaux techniques spécialisés (PTS) qui permettent soit de déterminer le choix des aménagements d'un véhicule pour les conducteurs ou futurs conducteurs qui présentent un handicap moteur (ex boule au volant, voiture sans pédale...) soit d'évaluer la compatibilité avec la conduite, lors de certaines affections médicales, avec la recherche en particulier de troubles cognitifs ou neuromoteurs.

La carte propose la localisation des services Médicaux de Réadaptation (SMR) qui ont ces PTS avec les équipements présents au sein de ces PTS :

- Simulateur de conduite
- Véhicule adapté
- Simulateur de conduite et véhicule adapté.



PTS du département de l'Oise

Les données proviennent de l'espace open data de la DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) du ministère de la santé et sont téléchargeables.

Le Fonds pour la modernisation et l'investissement en santé (FMIS) a contribué au financement de ces PTS. Pour mémoire, le Comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du 9 janvier 2018, a décidé d'allouer une enveloppe annuelle de 26 M€ issue des recettes des radars pour financer des projets d'investissement dans des structures impliqués dans la prise en charge des blessés de la route afin de renforcer leur autonomie. Le Comité interministériel de la sécurité routière du 17 juillet 2023 a décidé que cette enveloppe devait contribuer à financer de nouveaux PTS « évaluation de la conduite », particulièrement dans les zones qui en sont encore dépourvues.

CONTACTS PRESSE

Thierry Monchâtre
06 88 16 08 78